

## HABILITATION ÉLECTRIQUE

### FORMATION ELECTRICIEN B1/BR LIMITÉ



#### Objectif

Rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité définies par la publication UTE C18510.

#### Personnes concernées

Personnel « électricien » mais effectuant des travaux d'ordre électrique (Dépannage de premier niveau, Ré enclenchement de dispositifs de protection, mesures de grandeurs physiques, etc ...)

#### Pré requis

Connaissances en électricité ou expérience professionnelle

#### Programme

- > Notion des grandeurs électriques
- > Danger de l'électricité
- > Exemple d'accident
- > Responsabilité
- > Définitions de la C18510
- > Outillage et moyens de protection
- > Appareils amovibles
- > Conduite à tenir en cas d'accident
- > Type de manœuvre et opérations autorisées
- > Contrôle de connaissance
- > Mise en situation pratique individuelle sur les installations des stagiaires

#### Moyens pédagogiques

- > Exposé et discussions étayés par présentation power point et films
- > Remise d'un document écrit à chaque stagiaire

A l'issue de toutes les différentes formations le formateur formulera un avis sur la capacité de chaque stagiaire à être Habilité

(Rappel : Dans tous les cas c'est l'employeur qui habilite son personnel)